Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240618-059_2024-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Vosges du Sud

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 juin 2024

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice :	42
Présents :	27
Absents :	15
dont suppléés :	1
dont représentés :	1
Votes pour :	29
Votes contre :	0
Abstention :	0
Suffrages exprimés :	29

Date de la convocation
10/06/2024

Date de publication
24/06/2024

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, C. CONILH-NOBLAT, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, M. LEGUILLON, G. MICLO, P. MIESCH, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, C. PARTY, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, A. ZIEGLER

Suppléant avec voix délibérative : D. ILTIS

Pouvoir : F. MONCHABLON à G. MICLO

Secrétaire de séance : C. CANAL

Délibération n° 059-2024

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu
- le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à nommer l'un d'entre eux pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
PROCEDE à la désignation par un vote à main levée,
DESIGNE Monsieur Christian CANAL, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD 90170 ÉTUEFFONT

Jean-Luc ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,

Christian CANAL